

PRÉ-INSCRIPTION

Je soussigné(e)

Adresse complète

.....

N° de téléphone :

Adresse mail.....

Pré-inscrit l'enfant nom/prénom

Né(e) le/...../.....

au séjour ski du service éducation de la commune Le Mené
du 7 au 14 février 2025

à la station de Crest-Voland en Savoie.

Date et signature

CLOTURE DES PRÉ-RÉSERVATIONS MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

Attention : aucune inscription ne sera prise en compte sans la fiche de pré-réserve.
Seule la date de réception de la fiche de pré-réserve
auprès du service éducation fait foi

Renseignements et/ou dépôt de la fiche de réservation
auprès du service éducation
02 96 31 47 18 - service-education@mene.fr



SÉJOUR SKI

À LA STATION DE

CREST-VOLAND

EN SAVOIE

**Du vendredi
7 au 14 février
2025**

**Pré-inscription
à partir du 25 NOVEMBRE**

**Séjour organisé par le service
éducation de la commune Le Mené**

Renseignements auprès du service éducation
02 96 31 47 18 - service-education@mene.fr



SÉJOUR DE DÉCOUVERTE DES SPORTS DE MONTAGNE

À destination des enfants de **8 à 10 ans**
et des jeunes **11 à 16 ans**

Du vendredi 7 février (soir) au
vendredi 14 février 2025 (soir)

Limité à **20 inscriptions**
pour les enfants

Limité à **16 inscriptions**
pour les ados

STATION DE CREST-VOLAND (ESPACE DIAMANT) EN SAVOIE

Chalet Les balcons du Mont Blanc



CLOTURE DES PRÉ-RÉSERVATIONS MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

Nous devons faire attention à la mixité et vérifier que les familles n'ont pas d'impayé au niveau de la commune Le Mené **Une réunion d'information** sera proposée aux parents des enfants retenus le **mardi 16 janvier 2025**. Le règlement du séjour sera demandé après confirmation de l'inscription et avant le départ.

Selon le Quotient Familial de la famille, une aide financière de la CAF peut-être soustraite au tarif. Vous pouvez demander une simulation lors de la pré-inscription. D'autres aides (CE, ...) peuvent être disponibles. Paiement en plusieurs fois accepté.

Une **confirmation d'inscription sera transmise** aux familles le **vendredi 13 décembre 2024**.

TARIF UNIQUE
380 €

CLOTURE DES PRÉ-RÉSERVATIONS MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024



Les structures bénéficient de l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales des Côtes d'Armor (CAF22)